



## BILAN SANITAIRE POIS PROTEAGINEUX BSV HAUTS-DE-FRANCE 2023

**Animateur Filière :**

**Hervé GEORGES - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME**



### Le réseau 2023

Cette année, le réseau a pu s'appuyer sur 3 parcelles de pois d'hiver et 10 de pois de printemps. Pour rappel le réseau se concentre uniquement sur le piégeage des tordeuses.

La surface en pois de printemps est en légère augmentation par l'impact de deux éléments :

- ☞ Le levier diversité d'assolement nécessaire pour répondre aux exigences de la PAC ;
- ☞ Le levier agronomique de plus en plus recherché face à des difficultés croissantes en désherbage de façon générale notamment pour les pois d'hiver.

Localisation des parcelles - campagne 2023

#### POIS D'HIVER

Département	Commune
Aisne	AGUILCOURT
Aisne	PROUVAIS
Somme	LIERCOURT

#### POIS DE PRINTEMPS

Département	Commune
Aisne	Flavy le martel
Oise	Haute épine
Somme	Airaines
Aisne	Saponay
Aisne	Paars
Aisne	Le Herie la Vieville
Somme	Cottenchy
Aisne	Beuvarde
Aisne	Bonneuil les eaux
Aisne	Nizy le conte

Les parcelles sont essentiellement issues des départements de l'Aisne et de la Somme ; la culture des pois jaunes reste marginale dans les départements Nord et Pas de Calais.

## Le suivi tordeuses 2023

Le suivi tordeuse 2023 a démarré fin mai au stade floraison des pois d'hiver et juste au stade début floraison des pois de printemps.

☞ **Pour les pois d'hiver** la floraison a souvent été écourtée vu les conditions climatiques du moment (Températures élevées).

La parcelle de l'Aisne a dépassé les seuils alimentation animale (450 captures) alors que dans la parcelle de la Somme, le niveau de piégeage est resté modéré.

☞ **Pour les pois de printemps**, la pression est restée modérée comparativement aux années passées - notamment 2020 et 2021. Les températures élevées semblent en être la raison.

On peut observer malgré tout un pic de vol le 8-10 juin à la faveur d'un temps orageux avec des températures modérées...

Il faut attendre la semaine du 13 juin pour atteindre le seuil semences et alimentation humaine dans 6 parcelles sur 9 (seuil à 100 captures). Cette semaine-là, une seule parcelle dépassait le seuil des 400 captures (seuil alimentation animale).

### Réseau de piégeage pois de printemps au 13 juin

Département	Commune	Stade	CAPTURES	
			Dernière semaine	TOTAL
Aisne	Flavy le martel	jeunes gousses 2 cm	106	109
Somme	Cottenchy		45	113
Aisne	Paars		78	99
Aisne	Le Herie la Vieville		127	144
Somme	Cottenchy	Fin floraison	32	68
Oise	Bonneuil les eaux		300	460
Somme	Airaines		240	257
Aisne	Beuvarde		124	242
Aisne	Nizy le conte		18	54
Moyenne			119	172

☞ La semaine suivante, la pression de vol est restée là aussi modérée avec en moyenne 120 captures. A cette date, seul le site de Airaines dans la Somme dépasse le seuil alimentation animal comme le site de Bonneuil les eaux la semaine précédente. Ces deux sites restent des sites connus pour la présence d'un fort assolement en pois historique donc aussi en pression tordeuses ; Contrairement à d'autres secteurs où cette pression tordeuses est plus faible historiquement.

### Niveau de piégeage de quelques parcelles au 20 juin

Département	Commune	Stade	CAPTURES	
			Dernière semaine	TOTAL
Aisne	Flavy le martel	FIN FLORAISON	51	160
Somme	Le Boisle		145	145
Aisne	Le Herie la Vieville		161	305
Somme	Cottenchy		81	149
Somme	Airaines		163	420
Moyenne			120,2	235,8

L'observation des pièges se termine le 27 juin avec à nouveau une pression tordeuses jugée faible avec seulement 65 captures/piège/semaine en moyenne. Sur les 6 parcelles du réseau cette semaine-là, aucune n'aura dépassé le seuil alimentation animale de 400 captures au final.

## Niveau de piégeage de quelques parcelles au 27 juin

Département	Commune	Stade	CAPTURES	
			Dernière semaine	TOTAL
Aisne	Flavy le martel	Fin de cycle	32	192
Aisne	Paars		51	173
Aisne	Le Herie la Vieville		29	190
Somme	Le Boisle		25	174
Somme	Saint Gratien		51	152
Somme	Airaines		38	458
<b>Moyenne</b>			<b>65</b>	<b>223</b>

Dans tous les cas, la pression « tordeuse » 2023 peut être jugée modérée avec une moyenne de 213 captures/piège/campagne, pression plus faible que celle connue en 2022 et 2021 (moyenne de 262). Ces moyennes cachent toujours une forte disparité entre piège avec des zones où le piégeage est toujours élevé (Airaines par exemple) et d'autre où le piégeage est faible (Le Boisle par exemple).

### Pour rappel le seuil est fixé :

- ☞ à 100 captures cumulées en production destinée à la semence ou à l'alimentation humaine.
- ☞ à 400 captures cumulées en production destinée à l'alimentation animale.

Ceci du stade gousses plates du second étage jusque fin floraison +8-10 jours.



**Pois d'hiver en fin de cycle  
(LIERCOURT) - H Georges  
CA80**

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.**

**Directeur de la publication :** Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
**Animateurs filières et rédacteurs :** Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.  
**Betteraves :** O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
**Avec la participation de :** ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genecol, IREO de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, Le Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wgoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
**Coordination et renseignements :** Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

**Mise en page et diffusion :** Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

**Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France**

**Avec la participation de :**

